

les

SAS

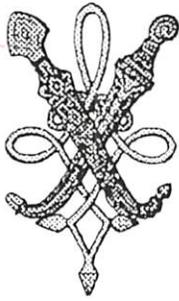
Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes



N°10 - DÉCEMBRE 1998



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association **LES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES** dite "**LES SAS**" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts

profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service, en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuves ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole, défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION EN 1998

Président d'Honneur	:	Général François PARTIOT (†) Inspecteur Général des A.A.
Vice-Président d'Honneur	:	Pierre CHARIÉ-MARSAINÉ
Président	:	Daniel ABOLIVIER
Vice-Présidents	:	André WORMSER, Henri BURTHEY
Trésorier	:	Jessé BAYLE
Membres	:	Jacques HARMEL, J.P. SÉNAT, Jean-José ARCHIMBAUD

Le bulletin porte le numéro 10 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

La série "Historique" complète (n° 1,2,3,4,5,6,9 et 10) est disponible pour le prix de 200 F. (port inclus) et chaque numéro individuellement au prix de 30 F. (port inclus).

Le Mot du Président

Comme annoncé, nous avons consacré l'essentiel du bulletin historique n°10 à la scolarisation.

C'était en effet une part majeure de l'action des S.A.S.

La situation scolaire était loin d'être homogène en Algérie. Si les régions à fort peuplement européen connaissaient une situation comparable à celle de la métropole, les régions éloignées des grands centres, en particulier les régions montagneuses, souffraient d'un grave déficit scolaire.

La pression démographique ne facilitait évidemment pas les choses.

La grande Kabylie où je servais constituait une exception puisqu'un effort particulier y avait été fait pour la scolarisation. Mais la rébellion s'était acharnée à détruire les écoles kabyles.

Je voudrais ici rendre hommage aux instituteurs des SAS militaires et civils, si dévoués et si aimés de leurs élèves et en particulier aux épouses des personnels "SAS" qui avaient accepté de se faire institutrices !

Plusieurs Instituteurs sont membres de l'association.

Les quelques contributions publiées dans ce numéro ne sont que des exemples modestes, illustrant l'immense effort accompli par les SAS pour scolariser des centaines de milliers d'enfants.

Récemment un jeune député algérien kabyle, réfugié en France après avoir échappé à un attentat est venu me voir ; il voulait remercier le Lieutenant "SAS" qui lui avait "*mis le pied à l'étrier*" en reconstruisant l'école brûlée par les rebelles. Il m'a dit, "*les SAS ont formés les premières élites de l'Algérie indépendante !*" Ce n'était pas notre propos, mais était-ce totalement négatif ?

Il est à noter que la décision récente du gouvernement algérien d'interdire l'usage du français dans l'administration, décision aberrante mais heureusement irréaliste, n'a pas provoqué de réactions parmi nos "*intellectuels*" ni à l'UNESCO !

Je remercie les camarades qui ont répondu à notre appel à cotisation d'octobre 98 et particulièrement ceux qui ont fait des dons parfois très généreux. Cela nous permettra de continuer notre action.

Enfin, j'adresse à tous nos camarades nos "Vœux de Saisons".

Daniel ABOLIVIER

Comment fut créée la première classe de filles à Irdjen...

Il y avait dans la commune d'IRDJEN (Fort National-Grande-Kabylie) un grand village, sur la crête altièrre qui domine, au Sud, le reste de la commune, longue ligne de toits d'où ne montait jamais la moindre fumée. C'était le village d'AÏT-HAG.

L'Armée avait évacué sa population vers le reste de la commune, principalement AIT-YACOUB et TAMAZIRT. Les réfugiés s'y étaient casés, tant bien que mal, au gré des alliances familiales, ce qui était tout de même plus humain que les affreux "Village de regroupement".

AÏT-HAG avait été évacué pour son hostilité à la France et l'aide qu'il apportait à la rébellion. Les gens de ce village n'étaient pas très gracieux à notre égard, mais leur fierté en imposait.

Un jour, j'ai voulu voir ce village mort et j'ai pris le sentier muletier qui montait en diagonale, du riant village d'AIT-YACOUB vers la sombre crête d'AIT-HAG.

Nous marchions en silence, sous les frênes et autres arbres quasi-européens et, à mi-pentes,

nous longeames une grande bâtisse sans toit et aux murs noircis : l'école qui déservait autrefois les deux villages déjà nommés, comme cela se faisait aussi en Europe aux temps de pénurie.



Le spectacle de cette désolation nous plongea dans un silence encore plus profond et notre surprise fut grande d'entendre soudain une voix cristalline et fraîche. J'entrai dans une école et restai interdit devant la scène que je découvris : deux petites filles kabyle de sept ou huit ans jouaient à l'école, l'une, sagement assise sur le seul pupitre échappé au sinistre, faisait semblant d'écrire et l'autre, devant un reste de tableau noir, jouait à la maîtresse.

Cette scène me rappela celle du film "Jeux interdits" où deux enfants jouaient ainsi des drames de la guerre.

Cela était d'autant plus émouvant que jamais il n'y avait eu d'école pour les filles dans ces villages. Comment ces petites filles pouvaient-elles savoir ce que pouvait être une école ? et quel innocent plaidoyer !

Lorsque, peu de temps après (début 1960), j'entrepris de remplacer les écoles brûlées par les rebelles, je commençai par le village d'AIT-YACOUB, où habitaient sans doute les deux fillettes, et je décidai, malgré les conseils de "ceux qui savaient mieux" (Vous ne les connaissez pas ; ils ne vous enverront jamais leurs filles !), je décidai de commencer par une classe de filles.

En fait, les mamans se bousculèrent à la SAS pour inscrire les candidates !

Je pense souvent à ces deux gamines ; se rendent-elles compte que leur jeu a, peut-être, changé leur vie ?

Elles ont, peut-être, amené mon choix d'une classe de filles et sont, parmi les premières en ces lieux, à avoir appris à lire, écrire et même tricoter. ■

*Daniel ABOLIVIER
SAS d'IRDJEN*

L'Épouse du Chef de SAS était institutrice !

*C'était une classe mixte,
à l'école de MORSOTT au Sud de BONE,
sur la route qui menait à TEBESSA...*



Jeune Institutrice, jeune mariée, j'avais voulu suivre mon Sous-Lieutenant de mari envoyé en Algérie, comme bien d'autres, en 1959. J'avais donc obtenu facilement ma nomination dans cette école de village où le Sous-Lieutenant était l'Adjoint du Capitaine des SAS.

Là, j'ai tout de suite aimé, surtout mes nouveaux élèves âgés de neuf à quatorze ans. La scolarisation menée parfois à la hâte se réalisait dans l'improvisation. On était de bonne volonté, mais rien n'était facile.

Ces enfants ont vite appris à chanter tôt le matin, dès la rentrée, tout un répertoire de chansons française héritées de mes jeunes années encore proches. Je les revois encore debout devant leur pupitre, le buste droit, attentifs à mes gestes et chantant à pleins poumons, "*Salut glaciers sublimes, vous qui touchez aux cieux...*" et bien d'autres airs où il était question de France profonde, de mer, d'alpages, des airs folkloriques enfin.

Ils ne connaissaient pas ? Ca ne leur évoquaient rien du tout ? Et alors ? Qu'on se rassure, à l'époque ils étaient légions les enfants des "bleds" les plus reculés

de France qui n'étaient jamais sortis de chez eux et auxquels on enseignait une autre réalité géographique. Eux, c'était pareil. Les autres classes de l'école appréciaient (paraît-il), c'était une mise en train générale que ce quart d'heure "musical".

Les rapports avec ces enfants étaient heureux, nous nous comprenions, la confiance régnait ; jusqu'au jour où un vol eut lieu. Une trousse ? Un stylo ? Je ne sais plus exactement. Chaparder est quasiment inévitable pour des enfants démunis de presque tout chez qui la convoitise de l'objet cher, donc rare, est compréhensible ; lamentations, pleurs et suspicions s'ensuivirent. J'ai donc exigé réparation, j'ai demandé que ledit objet soit restitué le lendemain même ; j'ai bien précisé que je ne voulais rien savoir, ni de l'auteur, ni des circonstances du larcin. Le lendemain le stylo (ou la trousse) trônait sur mon bureau et était rendu à son propriétaire. Le calme était revenu, le rythme scolaire quotidien se poursuivait.

J'avais droit dans ce village à "un logement de fonction" qui était une baraque Fillod en tôle où mon mari et moi logions. Un gros poêle y

ronflait en cet hiver humide de 59 et nous avons rendu cet habitacle aussi gai et chaleureux que possible. Mes élèves, surtout les fillettes, y venaient, entraient et sortaient au gré de leur fantaisie heureuses de préparer avec moi la venue d'un enfant que j'attendais. Les garçons venaient parfois, plus timides, chargés de galettes et gâteaux au miel confectionnés par leur mère ou leurs sœurs.

Ces enfants, j'ai dû les abandonner un soir de novembre, je crois, à la libération de mon mari. Nous sommes partis de MORSOTT par le train, heureux, tellement heureux bien sûr, mais avec beaucoup d'émotion. A la gare du bourg, des amis, des élèves et surtout Ali, dont je garde la dernière image. Appuyé contre un mur, il dansait d'un pied sur l'autre, agitait sa main et pleurait.

Ali, le plus pauvre parmi les pauvres, que j'ai toujours cru être l'auteur du chapardage et qui redoutait tant pour moi ce retour en FRANCE "*La mer c'est grand on ne peut pas la traverser, vous allez mourir noyée...*" ■

PARIS le 12/06/1996
Jacqueline BIBARD

Mes écoles...

Pendant mes quatre années de "S.A.S" j'ai constamment été confronté au problème de la scolarisation.

Détaché de l'Armée de l'Air sur ma demande le 1^{er} septembre 1958, alors que le Cours annuel des A.A. ne commençait qu'au 1^{er}

octobre, j'ai demandé qu'on ne me laissât pas inoccupé et je me suis retrouvé à la S.A.U. de la Cité MAHIEDDINE qui gérait un immense bidonville d'Alger. Son Chef, le Cne de GERMINY me dit : "Vous tombez bien! Nous allons ouvrir des classes au 1^{er} octobre et j'ignore le nombre d'enfants à scolariser !" (apparaît ici un phénomène fréquent dans l'action des S.A.S. : l'urgence!).

Assisté d'un jeune Kabyle en guise d'interprète, je passais donc le mois à recenser les enfants scolarisables, passant d'un quartier arabe à un quartier kabyle, pour finir chez les Chaouis... Un gamin s'était vite institué "porte-tabouret" de l'éminent personnage en uniforme bleu insolite ! Très vite, je m'aperçus que la santé de nos futurs élèves laissait à désirer et je demandai de l'aide à l'Unité locale. Le béret rouge du médecin parachutiste n'intimidait pas ses jeunes patients.

Ce fut mon premier contact avec des Musulmans et je fus frappé par leur hospitalité et la propreté de ce bidonville. L'école ouvrit en octobre comme prévu.

Pendant le Cours des A.A. je fus envoyé en stage à la S.A.S. d'AIN-BOUCIF (TITTERI-BOGHARI) où je me retrouvai tout seul en charge. Beaucoup

d'enfants n'étaient pas scolarisés. Il y avait à la S.A.S. un tout jeune employé kabyle qui accepta de devenir instituteur ou plutôt "moniteur d'initiation scolaire, sous le tente...".

Enfin, en poste à TAMAZIRT (G.K.-Fort-national) je pus donner libre cours à ma vocation scolaire!

Comme Délégué Spécial de la Commune d'Irdjen, je veillais à ce que la grande école de TAMAZIRT (six classes de garçons) ne manquât de rien. Elle disposait d'ailleurs d'une excellente équipe d'instituteurs. Le clou fut l'installation d'une douche; à quoi bon apprendre à lire et compter si l'on ne pratique pas un minimum d'hygiène. Que les mamans kabyles soient excusées, elles qui allaient deux fois par jour aux fontaines à mi-pente pour rapporter sur leurs reins jusqu'au village un bidon de quarante litres !

Un jour, le directeur de l'école communale vint m'annoncer que l'école avait été cambriolée et que l'on avait volé des livres de classes.

Je lui demandai qui, à son avis, avait

volé ces livres, les bons ou les mauvais élèves ? Bien sûr, ce ne pouvaient être que les bons! Je convoquai alors les premiers de chaque classe et leur dit du ton le plus sévère que je pus assumer "on vous a vu voler les livres! rapportez-les sans délai ou je prévient les gendarmes"!

Le lendemain les livres revinrent et j'obtins, non sans mal, que le Sous-Préfet acceptât un crédit sur le budget communal

pour la création d'une bibliothèque scolaire puis l'achat de livres pour la fin d'année.

Comme Chef de S.A.S., je m'occupais directement de scolarisation. L'école de Tamazirt était réservée aux enfants de son secteur, mais les enfants des villages dont les écoles avaient brûlé dès le début de la rébellion n'étaient pas scolarisés. Il y avait aussi les enfants des villages évacués parce qu'incontrôlables (ou trop contrôlés, mais pas par nous !).

La première classe fut ouverte dans l'ancien Centre Municipal d'Aït-Yacoub en mars 1960; la population y était assez favorable à la France. Il y avait aussi des réfugiés d'Ait-Hague, village hostile mais intelligent et qui regrettait sans doute que la rébellion ait brûlé l'école commune aux deux villages. C'est là que je scolarisai des filles pour la première fois dans la Commune.

Pour les enfants réfugiés à Tamazirt, j'eus l'idée d'aménager des locaux situés directement sous le poste militaire (ironiquement appelé École des Filles, mais qui n'avait jamais fonctionné, les événements

en ayant changé les usagers!). Deux classes furent

successivement construites, dont une deuxième classe de filles et l'autorité militaire me fournit des instituteurs de profession. Il ne s'agissait pas d'enseignement au rabais ; cela aurait été faire outrage à la qualité des élèves kabyles.

Ensuite, quand je créai une Antenne à BOU-SMAHEL, pour contrôler la moitié de ma Commune (en surface, et ►

... un gamin s'était vite institué "porte tabouret" ...

... "nos enfants ne seront pas des ânes comme vous" ...

► un tiers en population), comme cela libérait la moitié du Maghzen, je transformai un dortoir en une troisième classe à Tamazirt. J'aimais entendre le ron-ron d'une classe de petits, de mon bureau.

Le dimanche, le curé de Fort-National venait parfois célébrer la messe dans cette classe, violation de la séparation de l'Église et de l'État, mais que voulez-vous, le "SAS" et le "Baba" étaient Bas-bretons !, alors... et je ne me doutais pas que j'innovais également car la messe étaient servie par les enfants d'un Attaché Kabyle chrétien, une petite fille en robe kabyle et son frère en costume de première communion! Autre remarque: pendant l'office religieux, sans que j'aie eu un mot à dire, le maghzen observait un silence respectueux, pas de transistor ni d'éclats de rire, ni de chansons.

A Bousmahel, village de vallée, l'Antenne assura la sécurité à l'école que j'y construisis. En utilisant les techniques traditionnelles (galet de l'oued proche et chaud, au moyen de coffrage, toit isolé par des roseaux, je pus construire deux classes au lieu d'une, payant les ouvriers, habitants du village, en semoule, théoriquement réservée aux indigents. Encore une entorse à la loi (heureusement il y eut amnistie!). Une grève provoquée par les menaces du F.L.N. interrompit les travaux un moment, mais la construction reprit et l'école fut inaugurée le 10 janvier 61 avec une seule classe, une seconde suivit peu après.

Un événement dramatique marqua malheureusement la construction de l'école. Une femme du village eut l'imprudence d'approuver l'ouverture de l'école; "nos enfants ne seront pas des ânes comme vous", dit-elle aux autres femmes (elle avait vécu à Alger et

savait lire et écrire). Peu après, des rebelles, (dont le chef ne parlait pas kabyle), se firent ouvrir sa porte une nuit en disant: "Ouvrez, c'est la S.A.S." l'enlevèrent et la tuèrent.

Dernière construction scolaire, à Adeni, cette fois. J'obtins les crédits pour une classe préfabriquée et un logement pour deux instituteurs. Avec les moyens du bord, je construisis une seconde classe en dur. J'obtins alors de l'Inspecteur d'Académie à Tizi-Ouzou la mutation à Adeni d'un couple d'instituteurs en poste à Azouza, gros village entre Tamazirt et Fort-National. Ce couple d'instituteurs s'était plaint des brimades dont les "mili-

... "les SAS ont formés les premières élites de l'Algérie"...

itaires" d'Azouza les accablaient. Les-dits "militaires" pensaient que les "instits" étaient "fells" parce qu'ils allaient sans escorte dans le village rendre visite aux familles. Je ne pense pas que les gens du village auraient pu faire du mal à ceux à qui ils confiaient leurs enfants.

Je disgresse un peu, en disant que ces "instits", à qui j'avais rendu service à maintes occasions, changèrent de trottoir à Tizi pour ne pas me saluer, après le cessez-le-feu et allèrent jusqu'à solliciter un laissez-passer au chef F.L.N., "Japon", qui se moqua d'eux et me les envoya ...

Si vous faites le compte, vous verrez que j'ai ouvert huit classes, à côté des six "régulières" et il me semble en avoir oublié une, à Aït-Ali ! cela fait neuf.

Celles qui me tiennent le plus à cœur sont les deux classes de Bou-Smahel, village misérable dont les habitants cultivaient des terres ne leur appartenant pas. A Tamazirt, village des

possédants, une énorme école avec une façade de style hollandais, avait été construite dès 1870. En construisant ma modeste école de style kabyle, je rompais un état de fait injuste et je m'immisçais dans les relations traditionnelles entre "çof d'en-bas" (pauvre) et "çof d'en-haut" (riche) ! C'est, à une échelle modeste, un peu ce que les S.A.S. avaient voulu faire à l'échelle de toute l'Algérie. Il serait intéressant, trente-cinq ans après, de voir les changements apportés par l'école de Bou-Smahel dans la société locale..

Encore une anecdote : récemment un jeune député kabyle est venu nous voir. Il voulait retrouver le chef de S.A.S. qui, en reconstruisant l'école brûlée par les rebelles, lui avait "mis le pied à l'étrier", pour le remercier. Il m'a dit : "les S.A.S. ont formé les premières élites de l'Algérie après l'indépendance". Ce n'est pas le but que nous recherchions, mais est-ce totalement négatif ?

Pour conclure, je voudrais dire comme je regrette de ne pas avoir gardé le contact avec "mes" instituteurs, si dévoués. Comme les élèves les aimaient (et réciproquement !) et que de pleurs quand ils partaient !

Enfin, au risque de paraître trop personnel, je pose une question : que croyez-vous que j'ai fait quand j'ai démissionné de l'Armée en 62 ? Je suis devenu professeur, dans cinq pays différents. Autre question: quels ont été mes meilleurs élèves ? Les petits kabyles qui se lamentaient fin juin, en me disant : "Ah ! Monsieur, trois mois sans école !" et qui pleuraient quand les méchants Anglais avait brûlé Jeanne d'Arc ! ■

Daniel ABOLIVIER
S.A.S. d'IRDJEN



◀ Ecole de Ait-Yacoub
Grandes filles et petits garçons

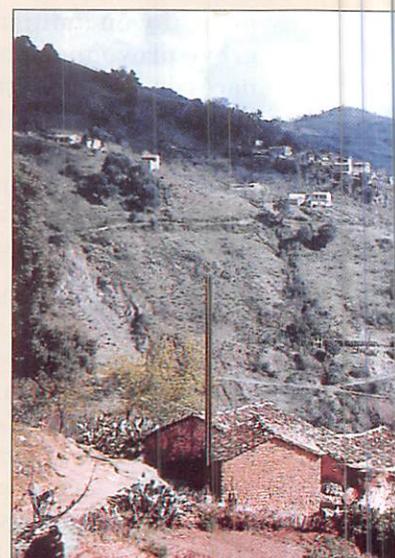
Les écoles



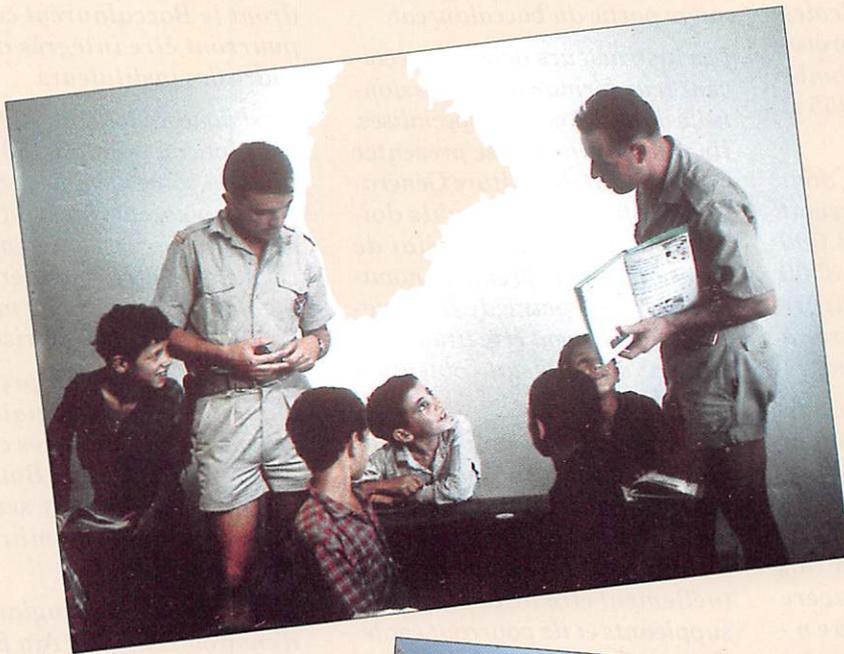
1^{ère} Distribution de Prix
à Tamazirt ▶



▲ Les moniteurs de la Jeunesse Algérienne
formés à Issoire - un Kabyle et un Normand -
montent les tables de l'Ecole d'Adeni



Le Chef de SAS subi un examen de Kabyle devant l'école



Ecole SAS à Tamazirt

La crête de Ait-Hag
La première école de filles



Pause devant le Monument
d'Adeni à la Colonne Randon - au
cours d'un cross avec un moniteur
d'Issoire

Un nouvel effort dans l'enseignement en Algérie : "Les Instructeurs"

Créé par décret du 17 août 1956, le Corps des instructeurs du plan de scolarisation de l'Algérie répond à une nécessité qui se faisait sentir depuis plusieurs années déjà mais qui a pris, avec les événements actuels, une acuité particulière.

En effet, le nombre annuel des instituteurs sortant des Ecoles Normales de l'Algérie, ou provenant de la Métropole, est tombé de 600 en 1954 à 500 en 1955 et à 400 en 1956.

Or, le plan de scolarisation, dont l'exécution est en cours, prévoit la construction de 18.000 classes nouvelles (environ 3500 écoles), afin de porter le chiffre total des classes en Algérie à 30.000 (environ 5.800 écoles).

C'est donc un recrutement supplémentaire de 2.000 à 2.500 maîtres par an qui s'avère indispensable pour

mener à bien le vaste programme de scolarisation entrepris.

Comment faire face à cette nécessité dans la situation qui a été exposée plus haut ?

Prenant exemple sur des méthodes qui avait déjà fait leurs preuves au Maroc, le Gouvernement Général décida, pour pallier l'insuffisance des instituteurs, de créer un nouveau cadre pédagogique en Algérie : celui des "Instructeurs".

Ce cadre est ouvert sur titres aux jeunes gens de nationalité française, âgés de 18 ans au moins et

35 ans au plus (cette limite pouvant être reculée d'un temps égal à la durée du service militaire actif).

Les diplômes exigés sont, soit les B.E., B.E.P.S., B.E.P.C., soit l'un des diplômes de fin d'études des lycées d'enseignement franc-musulmans, soit, enfin, la première partie du baccalauréat.

Les instructeurs délégués reçoivent leur formation professionnelle dans des centres spécialisés. Ils peuvent ensuite se présenter au Certificat de Culture Générale et professionnelle qu'ils doivent obtenir dans un délai de 5 ans après leur première nomination, sous peine de licenciement. Ils peuvent être titularisés le 1^{er} janvier qui suit l'obtention de ce diplôme.

Les instructeurs sont nommés dans les postes d'enseignement primaire qui n'ont pas pu être pourvus par des instituteurs ou institutrices. Il peuvent même actuellement être utilisés comme suppléants et ils pourront également, selon des modalités qui restent à définir, être détachés dans les centres sociaux. Ces organismes de l'Education Nationale sont chargés de l'éducation de base et implantés dans les régions où un effort particulier d'adaptation et d'amélioration du niveau de vie doit être fait : les instructeurs du plan de scolarisation détachés dans les centres y auraient une double mission : lutte contre l'analphabétisme auprès des adultes, formation préscolaire des enfants non scolarisés, les plus doués de ceux-ci étant dirigés ensuite vers l'école de forme traditionnelle et mis à

même ainsi de poursuivre des études primaires ou secondaires.

Enfin, des cours par correspondance seront organisés en vue de la préparation du Baccalauréat de l'enseignement secondaire (1^{ère} et 2^{ème} parties) pour les instructeurs qui en feraient la demande. Ceux qui obtiendront le Baccalauréat complet pourront être intégrés dans le cadre des instituteurs.

C'est donc un total de 700 jeunes gens (parmi lesquels 150 jeunes filles ou jeunes femmes), qui, depuis 4 mois, ont choisi cette nouvelle branche de l'enseignement, ce qui peut être considéré comme un succès très net à mettre à l'actif du plan de scolarisation.

Ces chiffres ne comprennent d'ailleurs pas les stagiaires qui seront formés dans les centres d'Aïn El Turk et de Bouzaréa au cours du premier semestre 1957, et dont le nombre peut être évalué à 400.

Le nombre de ces stagiaires est d'environ 125 (90 à Aïn El Turk et 35 à Bouzaréa), mais il y a lieu de noter que 580 instructeurs ont été, à titre exceptionnel, envoyés directement en poste pour faire face aux nécessités les plus pressantes du moment.

Pour terminer ce court exposé, rappelons qu'au budget de 1956-57 sont prévus des crédits d'investissements pour une valeur de près de 9 milliards de francs.

C'est dire l'effort que le gouvernement français a décidé de faire pour mener à bien l'une des tâches qu'il considère comme primordiales en Algérie : celle de l'éducation."...

► LE CENTRE DE FORMATION DE LA JEUNESSE ALGÉRIENNE

Il serait intéressant de publier un article sur ces centres qui ont fonctionné parfois dans le cadre des SAS s'occupant du domaine de la formation professionnelle et sportive des jeunes..
Que les camarades qui y ont participé nous envoient leur contribution.

Laissez en paix les Anciens combattants et victimes de guerre

Depuis plusieurs années, certains politiciens, relayés par le ministère du Budget, mènent des campagnes de presse pour faire croire que les malheurs financiers de la France proviendraient des traitements de faveur dont les anciens combattants et victimes de guerre bénéficieraient.

Remarquons la dérive : en 1919, Clémenceau, parlant des anciens combattants, rappelait : "ils ont des droits sur nous". Depuis 1981, nous serions des budgetivores; en 1996, Pierre Pasquini voulait récupérer 70 millions de francs sur les pensions aux taux de grade, veuves comprises.

Lorsque le budget social de la France (Sécurité sociale et budget de l'Etat) dépasse les 2000 milliards, il est normal de se poser des questions sur la gestion de pareilles sommes.

Notons qu'en 1996, les subventions attribuées par l'Etat aux associations ont atteint 15 milliards. Et là, il faut se demander si les économies ne seraient pas possible. Voici quelques exemples pris parmi les associations regroupant les homosexuels sans complexe : d'autres ont pris la précaution de prétendre lutter contre le Sida. Quels services les homosexuels ont-ils rendu à la France ?

- * Centre gai et lesbien :746 816 F
- * Association David et Jonathan :690 584 F
- * Fédération francophone
des associations de jeunes gais
et lesbiens :288 089 F
- * Association "lesbien et gai
pride films" :546 000 F
- * Syndicat national des
entreprises gais :2 753 617 F

Soit un total de :5 216 106 F

("Figaro" du 8 janvier 1997). Par suite de l'âge de la plupart des anciens combattants, nos effectifs diminuent inexorablement. Le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre a rendu au Ministère des Finances :

- * en 1994 : 49,8 millions de francs ;
- * en 1995 : 85,9 millions de francs ;
- * en 1996 : 301 millions de francs .

Les économies se font donc naturellement. Ne pourrait-on pas laisser mourir tranquillement ceux qui ont payé l'impôt du sang et le prix de la liberté, sans chicaner sur leurs "avantages" ?

CHARTRE N° 7 NOVEMBRE 1998

Général (C.R.) J.G. SALVAN
Président des "Gueules Cassées"

► La Délégation aux Rapatriés a supprimé les subventions pour 1997 et 1998 à notre Association.
Cela n'est pas très gai !

Daniel ABOLIVIER

BULLETIN DE PENSION		011365
DATE	LIBELLÉ	ÉCHÉANCE
06 OCTOBRE 1998	RETRAITE DU COMBATTANT	
	PRINCIPAL	36,91
PÉRIODE DU 01 05 1998 AU 31 10 1998		
TOTAL		36,91
NET PAYÉ		36,91
TOTAL		
NET PAYÉ		

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À :	
TOTAL ÉCHÉANCE	36,91
MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE	*****
NUMÉRO DE L'ÉCHÉANCE	1 230492502163 95
PAIERIE GALE DU TRÉSOR 16 RUE N-D DES VICTOIRES 75097 PARIS CEDEX 02 01PG75978P0011365011098E000020002,70 M BERRABAH LARBI BAT 5 ESCALIER 6 CITE DU PDT ALLENDE 93200 ST DENIS	
LUNDI A VENDREDI DE 8H 40 A 16H 40 NUMÉRO DE TELEPHONE : 0144504830	

Bibliographie

➔ **L'Association dispose de plusieurs exemplaires des ouvrages suivants :**

- " Vie d'un Peuple Mort " de Pierre CHARIÉ-MARSAINES (80F)
- " Képi Bleu " de Guy VINCENT (115F)

Il suffit de passer commande à l'Association.

➔ **Les éditions l'Harmattan proposent :**

- " Les Sections Administrative Spécialisées en Algérie " de Grégor MATHIAS. IHCC Histoire et Perspectives Méditerranéennes.
- " Un Village de Harkis " de Maurice FAIVRE Histoire et Perspectives Méditerranéennes.

➔ **Les Nouvelles Editions Latin proposent :**

- " FRANCHET D'ESPEREY " de Pierre GOSA. Biographie d'un Maréchal de France Pied-Noir, écrite par un Pied-Noir.

➔ **A signaler également la parution d'un livre :**

- " Islam, Occident " de Georges HIRTZ, ancien Administrateur et Sous-Préfet en Algérie de 1934 à 1961.

(prix de l'exemplaire 130F plus 30F de port) - règlement par chèque à l'ordre de :
M. Georges HIRZ - "Al Kouidia" LA MALOUESSE - 13080 LUYNES

..Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves..

La chorale de l'École Militaire Interarmes (EMIA) vous propose un CD intitulé " Grande Guerre " qui reprend des chants de l'EMIA ainsi que des chants de 14-18. La vente de ce CD est un moyen pour elle de financer ses activités " Promotion ".

CD en vente à l'EMIA 1
56381 - GUER Cédex,

chèques à l'ordre de 37^{ème} Promotion de l'EMIA.
Prix : 100 F l'unité + 30 F de port.

Les officiers des cours long des Affaires Algériennes à Alger (une année scolaire) sont priés de se faire connaître dans l'idée de participer à une réunion à Montpellier autour du Colonel BENOS

L'Association recherche un logement pour deux sœurs dans la région parisienne.

Le Cercle de l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE
49 rue Blanche
75009 PARIS
Tél : 01 48 74 57 57
Fax : 01 48 74 57 65
propose son accueil
7 jours sur 7,
24h sur 24,
chambres
et restaurant



49, rue Blanche - 75009 PARIS
Métro ou Blanche - Bus : 68 ou 74
Tél. : 01 48 74 57 57 - Fax : 01 48 74 57 65

L'Association dite " Les Gueules Cassées " est en mesure d'aider tous les combattants et victimes d'attentats présentant des blessures de la face. Si vous connaissez d'anciens supplétifs ou membres d'auto-défense présentant ce type de blessure, n'hésitez pas à le mettre en rapport avec cette association :
20 rue d'Aguesseau
75008 Paris

Nos pertes en Algérie

DATES	NOMS	SAS	SOURCE
OFFICIERS - 1956			
16/02/56	Capitaine ROHFRIEUSCH	COLLO	
03/56/56	Médecin Aux. Jean BRUDER	MÉLAB (Rélizane)	
OFFICIERS - 1957			
05/01/57	Capitaine Charles MOREAU	PIRETTE (Tizi-Ouzou)	
05/01/57	Médecin Aux. Jacques VARNIER	BOUZNINA (Batna)	
22/03/57	Capitaine Roger MÉDARD	VARNIER (Orléansville)	
08/04/57	Lieutenant Jean-Claude SANCAN	DOUCEN (Batna)	
16/04/57	Lieutenant Jean de POUILLY	AKOURMA (Sétif)	
25/05/57	Capitaine André MARTY	ELA MASCARA	
10/09/57	SLieutenant Charles ROBERT	EL AOUEDJ (Tlemcen)	
02/11/57	SLieutenant Eugène FOURNIER	GOURAYE (Bône)	
12/11/57	Lucien BLAYS		
15/11/57	Lieutenant Rodolphe BOEGLI	CHETOUANE (Oran)	
	Médecin Aux. Philippe ENAULT	YACOUREN (Tizi-Ouzou)	
56 ou 57	Lieutenant ATTAF	AUMALE	
SOUS-OFFICIERS - 1957			
25/02/57	Sergent Georges GORET	IFIGHA (Tizi ouzou)	
27/04/57	Sergent Chef Arthur LECOQC	DJEBALLA (Tlemcen)	
18/09/57	Mdl Paul AUDELAN	TIFRIT (Tizi Ouzou)	
29/09/57	Mdl Chef Roger DAOUDAL	BARBACHA (Sétif)	
23/11/57	Sergent Chef Roland GERLING	ARRIS (Batna)	
28/07/57	Sergent Chef Guy KRAFFT	ELA SÉTIF	
ATTACHÉS - 1956 / 1957			
21/03/56	GABRIELLI (chauffeur)	MARCHÉ BÉNI MEDJABED (SÉTIF)	AC
26/03/56	Pierre GIRAUD	SIDI DJILLALI	AC
06/05/56	Louis LEBLOND	MEKLA	AC
28/08/56	Prosper ATHLANI	EL MA EL ABIOD	AC
07/03/57	Pierre ROUSSIN	AIT	
MOGHAZNIS - 1957			
10/09/57	HAMIDA ABOURA	TLEMCEN	AA
20/07/56	AMAR ALIBABA	ROVIGO	AC
16/11/57	MOHAMED AMAMRA	Oued EL KHEIR (Mostaganem)	AC
15/09/57	ABDELKADER AMEUR (dit AMAR)	SOUANES YAKOUREN	AC
07/05/57	ABDELKADER ANIBA	DUBLINEAU (Mostaganem)	AC
09/06/57	ABDELKADER ATIG	TLEMCEN (SIDI YACOUF)	AC
28/08/57?	MERITA BOUHAIB BAGHDAD ?	AL ASNAM	AC
25/04/57	SMAIL BELFETNI	LA MESKIANA (Constantine)	AC
13/11/57	MOHAMED BELGACEM	HENRI HUC (Mostaganem)	AC
16/07/57	AMAR BEN BELGACEM BENAMARA	AIN ZANA	AA
27/02/57	ARAB BENCHABANE ??	MAATKAS (GK)	AC
17/02/57	MESSAOUD BENCHAI	ARRIS	AC
22/08/57	ABDELKADER BENGHEZAL	Oued ALI (BORDJ MÉNAIEL)	AC/AA
02/12/57	MOHAMED OULD ABDELKADER BÉNISSAAD	KÉRIA (TIARET)	AA
02/11/57	MARCEL BÉRARD (Mokkadem)	GOURAYA (BÔNE)	AC
15/05/57	MOHAMED BEN MANSOUR	TALMAT (SÉTIF)	AA
30/03/57	ABDELKADER BESSAADI	SIDI LAROUCSI (TENES)	AC
01/05/57	FERNAND BLAISE	RABELAIS	AC
08/03/57	MÉTAICHI BOUCHIHA	DJEMILA (Constantine)	AC
16/07/57	BRAHIM BOUFAID (BOUFAHID)	AIN ZANA (BONE)	AC/AA
17/08/57	AMAR BEN SLIMANE BOUKEBBAL	ARRIS	AC
04/11/57	MOHAMED BOUKHAMLA	MORSOTT	AC

Nos pertes en Algérie (suite)

DATES	NOMS	SAS	SOURCE
02/11/57	AHMED BEN MOHAMED BOUKHANET	GUENZET (SÉTIF)	AC
16/11/57	SAID BOURSAS	AIN KENNA (Constantine)	AC
04/08/57	MOHAMED (SEGHIR) BOUSSOUR	COURBET	AC/AA
13/12/57	ABDELKADER BRAHIM	PAUL ROBERT (AL ASNAM)	AC
01/08/57	BEZEROUKAI BRIDJA	BELLEVUE (CD7/PK25)	AC
06/12/57	M'HAMED CHETIBI	TIZI N'BÉCHAR (SÉTIF)	AA
13/09/57	BELKACEM CHIDOUH	AIN MOKRA BÉRAHAL(BONE)	AC
25/03/57	DALI EL HADJ	OUED FODDA (ORLÉANSVILLE)	AC
26/06/57	MOHAMED DEFILIA	AIN DAHLIA	AC
21/07/57	MOHAMED DERROUCHE	ROVIGO	AC
02/11/57	MOHAMED KHELIFA DIFFALAH	GOURAYA (BONE)	AA
02/11/57	HEINRICK FAUST	GOURAYA (BONE)	AA
1957	MOHAMED FODIL (enlevé par FLN)(sans mention)	MEURAD	AC
15/05/57	MOULOUD HADJADJ	TALMAT (SÉTIF)	AA
05/11/57	LARBI FERHAHI	TLEMCEN	AA
15/05/57	MOHAND HAMDIKEN	TALMATE (SÉTIF)	AA
02/02/57	AMAR BEN CHÉRIF HEMAIZZIA	VILLARS (BONE)	AA
22/03/57	ABDELKADER HIMOUNE	OULED FARES (AL ASNAM)	AC
15/05/57	AREZKI IMESSAOUDENE	TALMAT (SÉTIF)	AA
13/04/57	ABDELKADER KACI	MASSÉNA (Orléansville)	AA
22/03/57	BOUALI KHELIFI	OULED FARES LARBAT (Orléansville)	AC
25/05-11/07	ALI KHIMA	DJOUA TABAROUT (SÉTIF)	AA Cne LEMOINE
20/07/57	BELKACEM LABOUDI	ROVIGO	AC
15/05/57	MOUSSA MAKHIOUBA	TALMAT (SÉTIF)	AA
14/07/57	MOHAMED MANSOUR	BOUINAN (ALGER)	AA
15/04/57	AMMAR MAYALI	M'CHOUNÈCHE	AC
21/12/57	MOHAMED KHARMOUCHE	EL ALIA (Orléansville)	AA
01/10/57	RABAH BEN BRAHIM MECHAKECH	SIDI SALMI? (BONE)	AA
08/04/57	KADDOUR MEHIAOUI	SIDI EL DJILALI	AC
27/03/57	OKIA BEN NESSA(?) MELLAL	SIDI ADERAHMANE (TIARET)	AA
18/05/57	MOHAMED MENAD ?	OUED FODDA	AC
23/11/57	MOHAMED MERCHI	ARRIS	AC
15/05/57	ALI NADAM	TALMATE (SÉTIF)	AA
08/04/57	MOKHTAR NEDJEMI	OULED DJELLAL	AC
29/05/57	BOUCIF NÉGAL	AIN KIAR (BONE LA CALLE)	AC
27/03/57	APOSTOLES PIERRE SAUVEUR NIKOLAYOWITZ	RIVET	AA
15/05/57	M'HAMED OUAGUENOUNI	BOUZAREAH (ALGER)	AA
15/04/57	TALEB OUHADI	EL MÉRIDJ (TÉBESSA)	AC
15/05/57	BOUBEKEUR OUBOUCHOU	TALMAT (SÉTIF)	AA
04/06/57	RABAH RIAL	COURBET (ALGER)	AA
18/09/57	MOHAND SADJ	SÉTIF	AC
16/08/57	MOHAMED SADJI	TAHAMENT (SÉTIF)	AA
26/02/57	AHMED SENAICI	REMCHI (TLEMCEN)	AC
20/11/57	ABDELKADER TALEB	MEDIANA NÉDROMAH	AC
14/04/57	TALEB WAHDI	EL NERIDJ (BONE)	AA
14/10/57	AMAR YOUNES	ROUFA (GK)	AC
30/03/57	ALI ZEGHOUBI	EL MILIA (SÉTIF)	AC
24/03/57	BELHADJ DALI	OUED FODDA	Cne BERTHAULT
14/11/57	EGOU SEEMANN	BÉNI SAF (TLEMCEN)	Pierre PASQUINI

L'Association déplore le décès récent de notre camarade :
Le Colonel Yves CAPELLE, membre du Conseil de l'Association, ancien officier des AI du Maroc,
chef de la SAS de BABAR EL AFFARD : il fut un camarade dévoué et chaleureux.
Un certain nombre de nos camarades sont décédés cette année.
A leur famille endeuillée, nous adressons toutes nos condoléances.

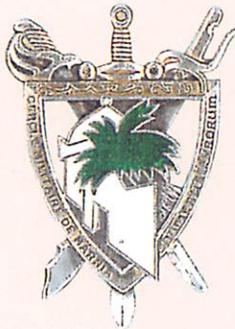
Insignes

Dans le "Bulletin n° 9", nous avons reproduit des insignes de SAS et demandé à nos lecteurs des informations à leur sujet.

Madame EOCHE-DUVAL nous a répondu : l'insigne de la SAS de Champlain a été réalisé par Drago en septembre/octobre 59, au moment du regroupement des ralliés de Sidi Nahmane - plus de 1000 personnes en un jour. Le Capitaine EOCHE-DUVAL a eu l'idée d'en faire un signe de reconnaissance et de récompense. Il ressemble en effet, à une décoration.

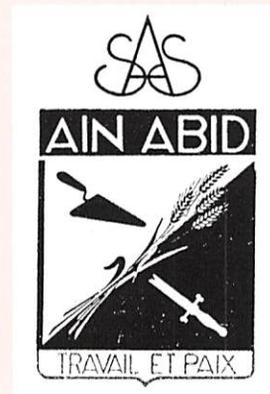
Le Commandant BEGIN et le Docteur STEU nous ont envoyé :

L'insigne de la Commune Mixte
de MARNIA (Tlemcen) et de
la SAS de MARNIA BÉNI OUASSINE.



L'insigne de la SAS de
MARNIA BÉNI OUASSINE, qui
représente le mausolée de LALLA MAHNNIA
avec l'épée romaine, le cimetière arabe
et le sabre français.

L'insigne SAS d'AIN ABID Constantinois
dessiné en 1957 par le Docteur STEU.



L'insigne d'AZAZGA publié dans le bulletin
précédent a été créé en 1956 par le
Lt Guy CHAPUIS de la Commune Mixte du
Haut Sebaou. Il représente la commune
d'AZAZGA sur une étoile à six branches,
formée par les deux bordjs superposés de
SOUAMA et de YAKOUREN.

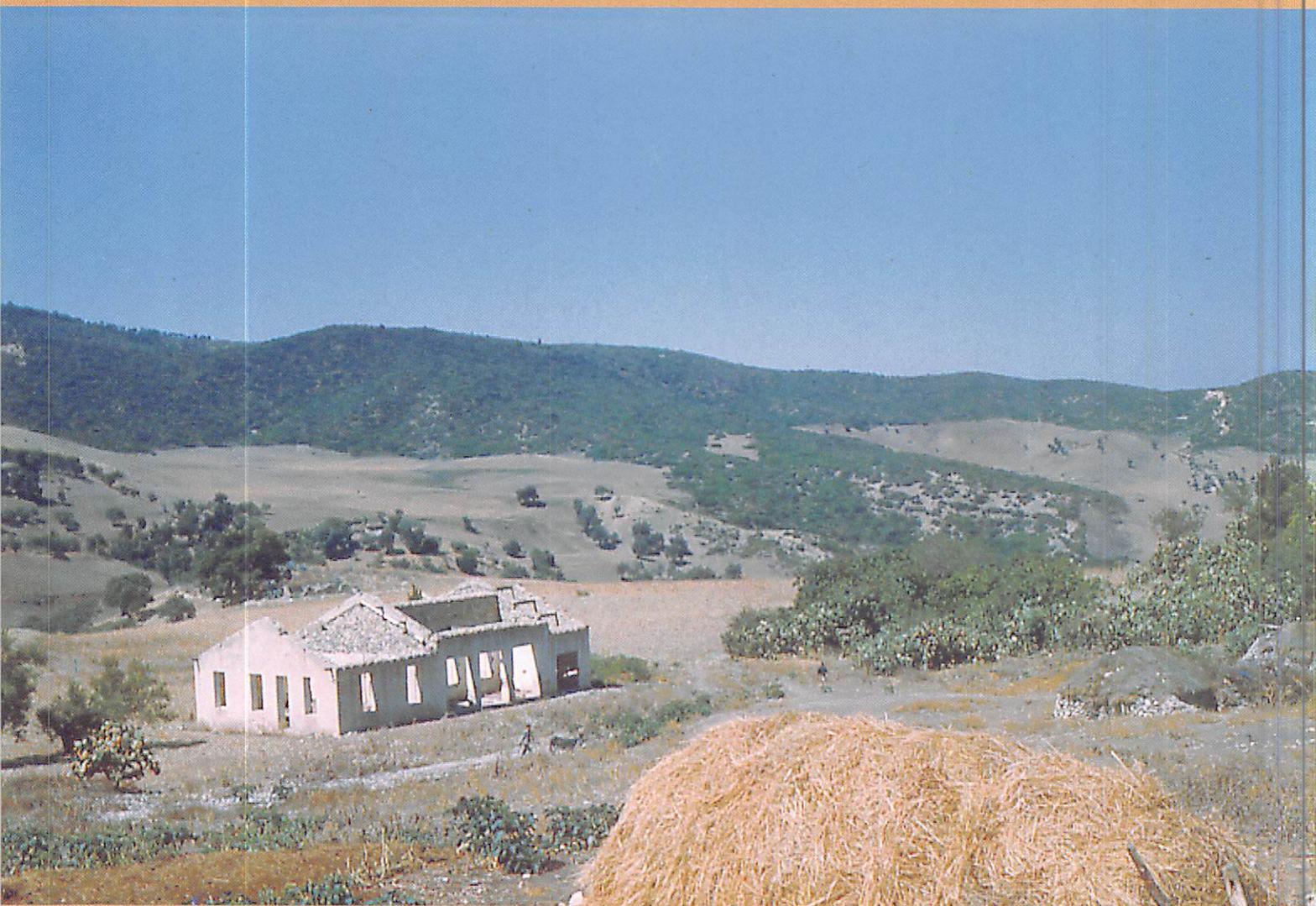


Photo de Pierre GERVAIS. SAS de SFALHI-NADOR (Hammam-Bails) région de Souk Amras.